

## PROJET DE DELIBERATION

<p style="text-align: center;"><b>BIBLIOTHEQUE DE LECTURE PUBLIQUE CONVENTION PORTANT SOUTIEN A LA CREATION, AU DEVELOPPEMENT ET A L'ANIMATION</b></p>
--

**Madame Brawand, Maire-Adjointe expose :**

**Un plan de développement de la lecture publique** pour la période 2008-2012 a été adopté par l'Assemblée des pays de Savoie le 15 février 2008 qui définit les grandes orientations de la politique bi-départementale en matière de lecture publique.

À travers ce plan, l'Assemblée des pays de Savoie souhaite favoriser le maintien des différentes populations sur les territoires, en développant leur attractivité culturelle, grâce à des bibliothèques de qualité sur tous les territoires, pour tous les publics, ouvertes à tous les arts, qui soient des outils d'éducation permanente en proximité.

La mise en œuvre de ce plan a été confiée à Savoie-Biblio, bibliothèque départementale de prêt de Savoie et de Haute-Savoie, dont nous utilisons les services depuis plusieurs années.

Cette convention nous permettra de bénéficier des services décrits dans la charte des services de Savoie-Biblio, principalement le prêt de documents (livres et CD) et le conseil en aménagement.

Ces services sont gratuits, la contrepartie demandée étant le respect de la charte départementale, notamment l'obligation de formation des personnes ayant en charge la bibliothèque.

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.